



Bulletin Municipal de
Marmoutier

N°34

Décembre 2014



ADRESSES UTILES

MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle B.P.25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03.88.70.60.08
Télécopie : 03.88.70.69.68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h/14h-18h
Le vendredi : 8h-12h/14h-17h
Fermeture : mercredi matin
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MARMOUTIER SOMMERAU

1, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.03.22.10
Télécopie : 03.88.70.64.14
Président : M. Jean-Claude WEIL
Lundi et mercredi 09h à 12h et de 14h à 18h
Mardi et jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

TRÉSORERIE

Recouvrement des impôts (impôts sur le revenu, mensualisation et délais de paiement, taxes d'habitation et foncières...) :
Services des impôts des particuliers et des entreprises
11, rue Sainte Marie - B.P. 80129
67703 SAVERNE Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Services des communes et intercommunalité (paiement et demandes de renseignements sur les factures d'eau, ordures ménagères, etc...) :
Trésorerie de Saverne Collectivités
14, rue du Tribunal - 67700 SAVERNE
Tél. : 03 88 01 86 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.60.04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.03.22.31
Du lundi au vendredi : 09h -12h/14h-16h30
Le samedi : 09h-12h

SYNDICAT D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE SAVERNE-MARMOUTIER

Président : M. Jean-Paul VOLKRINGER
10, rue des Murs - 67700 Saverne
Tél. : 03.88.91.66.98
Télécopie : 03.88.91.10.30

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél. : 03.88.19.29.19 - Télécopie : 03.88.81.18.91

GAZ DE FRANCE

Dépannage gaz - Tél. : 0800.47.33.33

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

18, rue des Écoles - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.87.99
Site : <http://biblio.marmoutier.free.fr>
Responsable : Madame Véronique BILGER

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MARMOUTIER

1, rue du Général Leclerc - B.P. 5
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03.88.71.46.84 - Télécopie : 03.88.71.44.07

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.83.38
Directrice : Mme Sylvie ROECK

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 03.88.70.62.44

ÉCOLE MATERNELLE :

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

20, rue des Ecoles - Marmoutier
Directrice des écoles maternelle et élémentaire
à compter de la rentrée de septembre 2014 :
M^{me} Christelle MORGENTHALER

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.66.78
Principal : M. Didier BOSSARD

PÉRISCOLAIRE « L'île aux enfants »

4 Chemin du Schlossgarten
67440 MARMOUTIER
Tél. : 03 88 89 24 91
Directeur : M. Sébastien WENDER

SMICTOM de Saverne

(collecte des ordures ménagères)
10, rue des Murs
67 700 SAVERNE
Tél. : 03 88 02 21 80

PERMANENCE DES SERVICES SOCIAUX DU CG67

1, rue du Général Leclerc - Marmoutier
ASSISTANTE SOCIALE : Mme Brigitte HEIDINGER
Permanence le lundi et le jeudi de 14h à 16h sur RV
Tél. : 03.69.33.20.35
PUERICULTRICE DE SECTEUR : Mme Laëtitia WINCKEL
Permanences les lundis matin de 9h à 12h

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Florent FRITZ
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle Marmoutier
Tél. : 03.88.70.61.42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48, Rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03.88.70.20.15
Pasteur Pedro TORREJON

URGENCES : > PORTABLE : 112

> SAMU : 15

> Pompiers : 18

> Medecins de garde : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie-salle B le 3^e mardi des mois pairs de 15h30 à 16h30.
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 70 65 68

SAV FRANCE TÉLÉCOM : 1013 (particuliers) – 1015 (professionnels) – 1017 (entreprises) accessibles 7j/7 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs – délai d'intervention 48 h

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÉTERIE

Lundi de 10h à 12h et de 13h à 18h
Mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h
Mercredi : 13h à 19h
Samedi : 9h-12h et 13 h-18 h
Plus d'informations : www.smictomdesaverne.fr

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Le Conseil Général du Bas-Rhin a mis en ligne sur son site internet la liste des assistantes maternelles agréées ; il n'est donc plus nécessaire de passer par la mairie ou par la puéricultrice de secteur pour l'obtenir. Les informations se trouvent sous la rubrique « Solidarité-Enfance/Mode de Garde/onglet « liste des assistantes maternelles ».

INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux arrivants, de même que les personnes qui ont changé leur domicile dans la commune au cours de l'année, doivent s'inscrire sur liste électorale ou déclarer leur nouvelle adresse en mairie le mercredi 31 décembre au plus tard.
La mairie sera fermée l'après-midi mercredi 24 décembre et mercredi 31 décembre 2014.

Des infos sur la comcom et les communes :
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

CIMETIÈRE

Le tri sélectif entre les déchets verts (terre, plantes, fleurs fanées, minéraux) et les déchets non organiques (plastiques principalement) sera prochainement mis en place.
Des horaires d'ouverture des grilles seront également prévues à compter de janvier 2015 (8h à 17 h d'octobre à mars, 8h à 20h d'avril à septembre).

EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Avec la fin de l'année, nous entrons dans le cycle de l'hiver, la période de l'année où l'activité diurne diminue. Pourtant, exceptionnellement, la nature joue les prolongations avec une herbe qui continue à pousser et certains arbres encore bien feuillus... Est-ce le réchauffement climatique qui fait ressentir ses effets ? Nous avons encore la chance d'être épargnés des conséquences dévastatrices et répétées des excès de précipitations que l'on déplore dans d'autres régions françaises. Nous ne pouvons pas continuer à exploiter unilatéralement la nature qui est très généreuse, mais qui se venge quand elle est épuisée, celle-ci a toujours raison, nous ne pouvons pas impunément déséquilibrer quelque chose qui a mis des milliards d'années à se construire, il faudrait penser à tous ceux qui nous suivront.

Nous avons encore la chance d'avoir localement une nature préservée, mais pour combien de temps encore ! C'est le résultat millénaire, de la main de l'homme, quand celui-ci a dû composer avec celle-là. La traction animale et le labeur humain d'avant-guerre ont modelé notre environnement. Il fallait alors s'adapter, raisonner et surtout prévoir, les communications et les transports des denrées alimentaires n'étaient pas à ce point développés pour suppléer aux conséquences d'une sécheresse intense ou d'un excès d'humidité pouvant provoquer des crises alimentaires, avec à la clef des milliers de morts et souvent des révoltes (à Marmoutier, la dernière date de 1848).

L'humanité souffre et pourtant nous jetons 30% de notre nourriture, nous consommons à notre guise des produits importés

venant de l'autre bout de la terre et nous laissons pourrir nos fruits traditionnels qui poussent sur nos arbres haute tige et nos haies.

C'est un énorme défi à relever, face à une agriculture productiviste nous devons pouvoir proposer une agriculture raisonnée et bio. Pour nos paysans, produire des produits de meilleure qualité et mieux payés au producteur. Face aux centrales d'achat toutes puissantes, il y a les circuits courts et les vraies coopératives. Une mutation doit se faire rapidement. Pour notre part et localement, nous pensons aider nos paysans par le remembrement intercommunal de 1 200 ha, dont 400 ha sur le ban de Marmoutier, en préservant les ripisylves, les zones humides. Par contre notre défi se situe à la préservation de nos vergers et de nos haies. Aussi offrir la possibilité d'un verger et d'un jardin aux habitants de Marmoutier par la volonté communale et associative.

Lors d'une interview à National Geographic, François Mitterrand avait dit « Quand l'homme est plus fort que la nature, il a tendance à oublier qu'il en fait partie, qu'il est la nature et qu'en fait, il est en train de se suicider ».

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous, et profitez des animations proposées dans le cadre de cette période de l'Avent.

Le Maire

Jean-Claude WEIL

ÉTAT CIVIL

Mariages

LUDWIG Élodie et
SCHUÉ Jérémie, Marcel
Mariés le 4 septembre 2014

Noces d'Or

TRAPPLER Jeanne et
NIEDERST Germain

90^e anniversaire

CLAUS Marie-Angèle,
née le 23 octobre 1924

Naissances

BRUCKER Émilie Pélagie Monique
Née le 12 Août à Saverne
MOAMÈS Maxime
Né le 13 Août 2014 à Saverne
CHAUVEAU Max Pierre Daniel
Né le 30 Août 2014 à Saverne
WITTMANN Sam
Né le 12 Septembre 2014 à Saverne
KLEIN Océane
Née le 15 Septembre 2014 à Saverne
RADO OTTAWA Camille
Née le 20 Septembre 2014 à Saverne
HAETTEL Telma Adèle
Née le 28 Septembre 2014 à Saverne
BOCH Léa
Née le 14 octobre 2014 à Saverne
MICHEL Josué Pierre Robert
Né le 15 octobre 2014 à Saverne

Décès

RICK Raymonde Danielle décédée le 05 juillet 2014 à Strasbourg à 62 ans
Adam Ernest Albert décédé le 12 juillet 2014 à Strasbourg à 76 ans
SCHATZ épouse JUNG Hélène Paulette décédée le 04 août 2014 à Saverne à 79 ans
BASTIAN Claude Michel décédé le 15 août 2014 à Marmoutier à 62 ans
JEANNAIRE Veuve LERCH Odile Marie décédée le 30 août 2014 à Bischwiller à 86 ans
OSTERMANN Ernest Albert Joseph décédé le 23 septembre 2014 à Marlenheim à 86 ans
CROMER Veuve DOSSMANN Laurette Marie Angélique décédée le 1^{er} octobre 2014 à Strasbourg à 83 ans

UNIAT-SECTEUR MARMOUTIER

Je tiens à remercier par la présente le Comité présent aux différentes réunions des assemblées générales ainsi qu'aux permanences. Cette implication a, cette année encore, assuré une aide efficace aux membres et adhérents de notre association.

Un grand merci à notre Président M. Michel Boden, ainsi qu'à son épouse.

Nous voilà déjà proches des fêtes de fin d'année, et pour cela je tiens particulièrement à fêter de bonnes fêtes de Noël et surtout de tout cœur le meilleur pour l'année 2015. Une très bonne santé, et le meilleur pour tous !

Mme HUBER Raymonde, Secrétaire. Rappel des permanences : à la mairie salle B – le 3^e mardi des mois pairs de 15h30 à 16h30.



CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations peuvent être consultées sur le site internet : <http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

Les principales décisions des séances des 20 juin, 28 août, 17 et 27 octobre 2014 concernent les points suivants :

- Désignation des délégués et suppléants aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014 :
M. SCHWALLER Claude Mme TÖLDTE Ingrid M. FROEHLIG Richard Mme RAUNER Valérie M. FAESSEL Cédric Mme OSTER Mireille M. LIEHN Jacques (titulaires) Mme ITALIANO Angèle M. GUTFREUND Rémy Mme MARTINS Isabelle M. MONNERIE Sébastien (suppléants)
- Décision de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € au Football Club Marmoutier au titre d'un stage des jeunes de la section U15 en Autriche les 7 et 8 juin 2014
- Accord sur l'organisation d'un Symposium de Taille de Pierre en 2015 en partenariat avec l'association CARAVELLE (réservation d'un crédit de 15 000 €)
- Renouvellement des représentant de la commune à la commission intercommunale d'aménagement foncier MARMOUTIER-SCHWENHEIM-LOCHWILLER (suite aux dernières élections municipales) :

Pour le collège des propriétaires fonciers de biens non bâtis, élection de M. DESSERT Adrien et M. EICHERT Gérard (propriétaires titulaires) M. LIEHN Jacques (suppléant)

- Constitution d'un Comité de Pilotage pour la construction d'une salle multifonctions
- Emplois municipaux : reconduction des 3 postes en contrats aidés et création de deux Emplois d'Avenir pour le Mur Blanc – création de postes contractuels sur 12 mois d'assistant de conservation du patrimoine et de deux postes d'adjoints techniques de 2^e classe -création d'un poste à mi-temps d'agent de maîtrise (Mur Blanc)
- Acquisitions de terrains pour la constitution de réserves foncières
- Attribution des marchés pour la construction d'un sas à la salle polyvalente
- Désignation des membres de la Commission Consultative de la Chasse (Mme Angèle Italiano, M. Claude Schwaller)

| LOT | DENOMINATION | ENTREPRISE | MONTANT HT | MONTANT TTC |
|--------------|-----------------------------------|--|---------------------|---------------------|
| 1 | Gros-œuvre, terrassement | RAUSCHER 3 rue de la Gare 67320 ADAMSWILLER | 56 646,00 € | 67 975,20 € |
| 2 | Eanchéité | SOPREMA 14 rue de Saint Nazaire 67 000 STRASBOURG | 11 024,84 € | 13 229,81 € |
| 3 | Menuiserie extérieure | LUTZ 59 rue St Michel 67700 MONSWILLER | 14 452,38 € | 17 342,86 € |
| 4 | Plâtrerie - isolation | BORNI 4 Route Nationale 67440 MARMOUTIER | 8 343,00 € | 10 011,60 € |
| 5 | Electricité | RUNTZ 18 rue du Gal Leclerc 67440 MARMOUTIER | 6 293,28 € | 7 551,94 € |
| 6 | Carrelage | DI POL 1 rue de la Batterie 67118 Geispolsheim Gare | 4 710,00 € | 5 652,00 € |
| 7 | Peinture intérieure et extérieure | BOEHM 1 rue du Canal 67 480 DETTWILLER | 3 230,00 € | 3 876,00 € |
| TOTAL | | | 104 699,50 € | 125 639,40 € |

CHASSE

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1^{er} février 2015. Les chasses sont donc remises en location pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Suite à la demande de la commission communale de la chasse, les lots ont été reconfiguré en raison de l'interruption des chasses par des fronts bâtis et diverses extensions.

Le Conseil Municipal, en sa séance du 27/10/2014 a retenu 879 ha de terrains à soumettre à la location en quatre lots.

Le lot n° 1 de 240 hectares au sud-ouest du ban communal de Marmoutier :

Ce lot jouxte les bans communaux de Singrist, de Dimbsthal, la forêt Domaniale jusqu'aux limites d'Air et Vie et revient vers l'ancien lavoir par un sentier. Il longe l'ancien décaissement SNCF et rejoint la D1004. Ce lot comprend des enclaves de l'ONF. Ce lot a été réattribué par convention de gré à gré au locataire sortant à savoir : *l'Association du moulin de champagne* dirigé par M. Claude Huy pour un montant de 4644 €/ha annuel.

RÉSULTAT DE L'AFFECTATION DU PRODUIT DE LA LOCATION DE LA CHASSE

- Procès-verbal relatif à l'affectation du produit de la location de la chasse communale
- Bail de chasse 2015-2024
- Nombre de propriétaires qualifiés pour prendre part au vote: 1676.
- Nombre de propriétaires ayant pris part au vote: 1362.
- Superficie totale de la chasse communale : 906 ha.

Se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune : 1278 propriétaires possédant au total 770 ha.

ATTENDU QUE : Plus des deux tiers des propriétaires, possédant plus des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont PRONONCÉS POUR L'ABANDON du produit de la location à la commune, ce produit sera, pour la durée du bail (02/02/2015-01/02/2024) abandonné à la commune.

Le lot n° 2 de 209 hectares au nord-est du ban communal. Ce lot partage ses limites avec les bans communaux d'Otterswiller, de Schwenheim et de Lochwiller. Sa limite avec le lot 3 se constitue par des fossés et des tronçons de voies.

Ce lot entièrement reconfiguré sera soumis à une procédure d'appel offre.

Le lot n° 3 de 223 hectares au sud-est du ban communal. Ce lot part de la limite du lot n°2 et s'étend le long de la D1004 jusqu'aux bans de Singrist, Reutenbourg et Lochwiller. Ce territoire revient à son locataire actuel : M. Marc ITALIANO par convention de gré à gré pour un montant de 2100 €/ha annuel.

Le lot n° 4 de 207 hectares au nord-ouest du ban communal. Ce lot jouxte les Communes de Gottenhouse, Haegen et Thal-Marmoutier. Il partage une frontière avec le lot, la chasse réservée de Kuhn. Il s'articule autour des habitations Sindelsberg et de la Rue Biegen pour rejoindre la D629 et suivre la D 1004 vers le nord. Ce lot également reconfiguré sera soumis à une procédure d'appel d'offre.



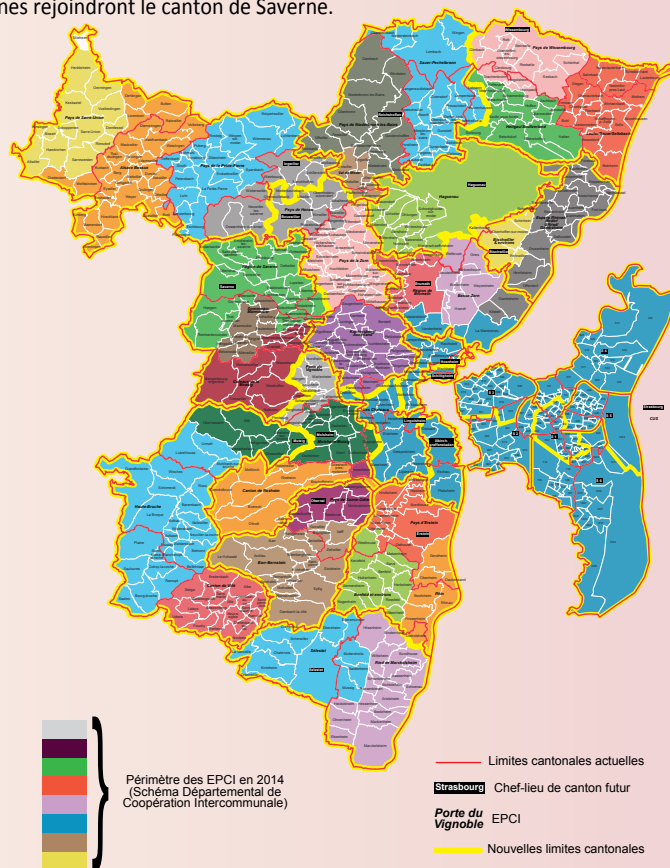
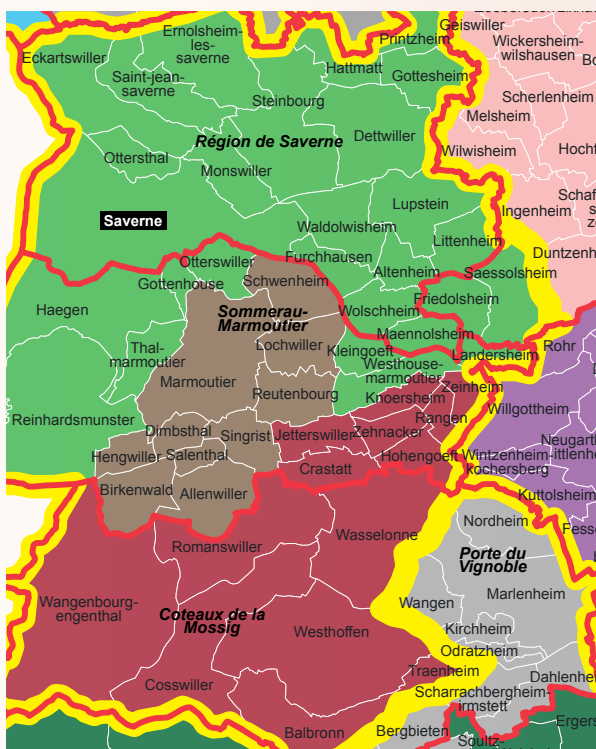
> LOMBRICOMPOSTAGE

Dans le cadre de la mise en place du tri sélectif et de la redevance incitative en 2012, la communauté de communes avait signé avec la société Urbiotop de Saverne une convention pour la récupération des déchets végétaux. Des bacs de récupération ont été mis en place rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et au parking du Schlossgarten. Le principe était de permettre aux usagers de réduire la taille de leur poubelle, tout en favorisant la valorisation de ces déchets en engrais naturel transformés par lombricompostage. Intéressant sur le principe, ce type de collecte présente des

désagréments dans sa mise en œuvre : bacs qui débordent, poubelles voire détritus qui s'amoncellent à leurs abords, des odeurs qui incombent les riverains et les sacs poubelles éventrés rendent une piètre image de notre ville. Ces bacs vont donc être définitivement enlevés à la fin de cette année 2014. Une solution alternative pourrait être mise en œuvre ultérieurement, sous l'égide du SMICTOM de Saverne.

> SUPPRESSION DU CANTON DE MARMOUTIER EN 2015

Un décret du 18 février 2014 portant délimitation des cantons dans le Bas-Rhin remodèle les limites cantonales à compter du 1^{er} janvier 2015. Le canton de Marmoutier va disparaître en tant que tel, l'ensemble des communes rejoindront le canton de Saverne. Les prochaines élections départementales (et non plus « cantonales ») se tiendront les 22 et 29 mars 2015.



Source de la carte : site du conseil général du Bas-Rhin www.bas-rhin.fr

> CONSTRUCTION DE SAS À LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente a été construite en 1981/82, à l'occasion de la construction du collège, ces deux bâtiments constituant un même ensemble architectural. Les principes pédagogiques de l'époque favorisaient le collège « ouvert » : tous les utilisateurs du gymnase pouvaient y accéder par l'entrée principale donnant sur la cour de l'établissement, ce qui n'est plus possible depuis plusieurs années. L'enceinte du collège étant réservée aux personnes autorisées, les usagers de la salle ont pris l'habitude d'utiliser les issues de secours comme porte d'entrée. Afin de doter la salle d'une entrée tous publics et de générer des économies d'énergie, il a été décidé de procéder la construction d'un sas de 96 m² pour un coût de 125 640 € TTC. Le chantier, d'une durée prévisionnelle de 4 mois, va être engagé à la mi-janvier 2015.



> SG06 TENNIS - GYM'FORM - STEP - GYM'DOUCÉ - VOLLEY *

La traditionnelle Fête du Tennis et les finales du Tournoi Interne ont permis de réunir de nombreux participants autour d'un barbecue, pour clôturer l'année sportive 2014.



Les vainqueurs du Tournoi Interne 2014 de tennis



Les vainqueurs, organisateurs et personnalités.

Après des vacances bien méritées, il était temps de penser à reprendre les activités :

- **Gym'FORM** (gymnastique d'entretien) :
- LUNDI, de 8h45 à 9h45 à la Salle Communale,
- MERCREDI, de 19h30 à 20h30 à la Salle Polyvalente.

- **Gym'DOUCÉ** (étirements, relaxation,...) :
- LUNDI de 9h45 à 10h45 ou de 10h45 à 11h45 à la Salle Communale.

Ces séances permettront, en musique, sous la direction de Carine (animatrice diplômée) de retrouver la forme ou de la conserver.
Renseignements au 06/18/62/10/45.

- **Mouv' N Fit' (LIA + STEP)** : mouvements rythmés en musique, cadencés par Camille, animatrice diplômée, le JEUDI à 19h (débutant/intermédiaire) ou 20h (intermédiaire/confirmé), à la Salle Communale.
Renseignements au 06/17/42/92/47.

Les tarifs pour la Gym'Form, la Gym'Douce ou le Mouv' N Fit' sont de :

100 € /an pour une séance hebdomadaire, 150 € pour deux séances, 170 € pour 3. Inscriptions et paiements sur place.

- **TENNIS** : - jeu libre, sur les 3 courts (2 couverts et 1 extérieur) en gazon synthétique
Tarifs -lumière et licence comprises- : jeune = 90 €, adulte = 180 €, couple = 310 €, famille = 400 €
- école de Tennis Jeunes : + 60 € par an pour 1h hebdomadaire.

Tournoi interne en juin, Tournoi Open en novembre et championnats vous permettront de vous mesurer à d'autres partenaires, sans oublier la traditionnelle et conviviale fête de fin de saison !
Renseignements au 03/88/70/84/22 (Gérard)

VOLLEY-BALL (loisir) : vous pouvez rejoindre le groupe existant à la Salle Polyvalente le mercredi à partir de 20h30 : contacter André au 03.88.71.40.38. (adulte 20 € / an, jeune 10 € / an)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Gérard au 03/88/70/84/22

> ECOLE D'ARBITRAGE DE MSW

En principe, un club sans jeunes arbitres est un club sans avenir. Les arbitres sont des acteurs majeurs pour les obligations, certes, mais aussi pour le bon fonctionnement du handball en général. La FFHB a mis en place depuis la saison 2007-2008 un label « École d'Arbitrage ». Le but de cette action de promotion et de développement de l'arbitrage est de donner les moyens aux clubs de mettre en place une véritable politique de valorisation, formation et de détection des arbitres. Soucieux des enjeux de l'arbitrage, notre club MSW, sous l'impulsion de son président Vincent OSTERMANN et le vice-président Thierry CARMAUX, l'école d'arbitrage a été créée en 2012. La responsabilité de cette structure est confiée à Hamid EL KHANTOUR, Entraîneur, Arbitre et Conseiller d'arbitre.

L'école d'arbitrage de MSW est constituée de trois formateurs, Hamid EL KHANTOUR, Thierry et Yann CARMAUX. Leur rôle est d'intervenir dans les équipes de jeunes pour sensibiliser les joueurs aux règles d'arbitrage, identifier des futures arbitres et les intégrer dans notre organisation. Ils mettent en place des séances de formations théoriques et pédagogiques.

Objectifs de l'École d'Arbitrage MSW :

- > Intégrer la partie « Arbitrage » dans tout projet de club et ainsi créer une « Dynamique de groupe »
- > Valoriser la fonction d'arbitre au sein du club (reconnaissance de son statut) ;
- > Intégrer la connaissance des règles et le respect de l'arbitre auprès des joueurs, des managers, des dirigeants et des accompagnateurs
- > Initialiser la filière des Jeunes Arbitres club
- > Faire arbitrer les jeunes joueurs par les Jeunes Arbitres ;
- > Détecter et fidéliser les (Jeunes) Arbitres les plus motivés
- > Assurer le renouvellement des arbitres du club
- > Être reconnu auprès des différentes structures comme « Club Formateur d'Arbitres » par l'obtention d'un label

Le public concerné

- > Stagiaires adultes débutants
- > Espoirs de Moins de 23 ans
- > Jeunes Arbitres de Moins de 14 à Moins de 18 ans
- > Pré-Jeunes Arbitres de Moins de 12 ans



> NOUVEAU : PASSION ET PLAISIR, UN TERRAIN DE PÉTANQUE AU CŒUR DU FC MARMOUTIER



Pour le plus grand plaisir des passionnés de la pétanque, le FC Marmoutier se diversifie avec son tout nouveau terrain de pétanque d'une superficie de 20m X 16m qui contient 8 allées de boules, afin de mêler détente et convivialité.

Les pétanqueurs débutants ou confirmés désireux de venir jouer devront s'acquitter d'une carte de membre d'une valeur de 20 euros valable de Septembre 2014 à fin Juin 2015. Les cartes sont disponibles au Club House du stade municipal.

Les horaires d'ouverture du terrain de pétanque seront :

Lundi : fermé
Mardi : 16h à 20h
Mercredi : 16h à 19h
Jeudi : 16h à 20h
Vendredi : fermé
Samedi : 10h à 13h
Dimanche : 10h à 13h

Au plaisir de vous y rencontrer,
Pascal Kalsch, Président du FC Marmoutier.



> CSE TENNIS DE TABLE

Après une excellente saison passée, le CSE Marmoutier aligne deux équipes évoluant au niveau régional. L'équipe 1 s'est renforcée avec l'arrivée d'Alexandre Baccouche (classé 18) qui accompagnera Trieu-Han Luong (classé 18), Guillaume Sigrist (18) et Guillaume Weiss (16) en Régionale 1 où ils viseront la montée. L'équipe 2 est montée en Régionale 2 et tentera de se maintenir dans une poule compliquée. Le club invite les personnes souhaitant découvrir le tennis de table, tout spécialement les jeunes, à venir aux entraînements dirigés par Trieu-Han Luong, entraîneur diplômé d'État, les lundis soirs entre 18h45 et 20h pour les jeunes, et à partir de 20h pour les seniors.



LA MÉDIATION ANIMALE AU FAM PIERRE VALDO

Le FAM Pierre Valdo a développé depuis ce printemps un projet de médiation animale (ou zoothérapie) grâce à l'investissement d'un de ses collaborateurs. D'autres établissements de la Fondation proposaient depuis de nombreuses années des activités mettant en lien la personne handicapée et l'animal. Le FAS Gustave Stricker situé à Bischwiller

confia à l'institut des lapins et des volailles pour l'entretien quotidien et aussitôt les malades se sentirent mieux.

Florence NIGHTINGALE, fondatrice des techniques infirmières modernes, fut l'une des pionnières dans l'emploi d'animaux pour améliorer la qualité de vie des patients. Durant la guerre de Crimée (1854-1856), elle

gardait une tortue à l'hôpital parce qu'elle savait, pour avoir observé le comportement des animaux depuis sa tendre enfance, que ceux-ci avaient le pouvoir de reconforter les gens et de diminuer leur anxiété.

C'est toutefois le pédopsychiatre américain, Boris LEVINSTON, qui va découvrir les possibilités du chien dans la thérapie. Sa première découverte a lieu par hasard en 1953 alors que son chien était présent dans son cabinet alors qu'il y était d'habitude interdit. Il reçoit alors les parents de Johnny, un jeune garçon autiste en vue de son placement en institution spécialisée. L'enfant ne communique plus avec le monde, vit complètement refermé sur lui-même et n'a pas parlé depuis longtemps. Johnny se fait renifler par le chien lorsqu'il entre dans le cabinet et commence alors à le caresser et lui parler. La psychothérapie facilitée par l'animal naît à l'issue de ses observations.

La médiation animale au FAM Pierre Valdo

Au FAM Pierre Valdo, l'animal médiateur est un Cavalier King Charles de deux ans prénommé Hindy. Son maître, Grégory Lesieur est un aide-soignant qui travaille au FAM depuis 2011 sur le groupe de vie Zéphyr qui accueille des adultes polyhandicapés. Monsieur Lesieur a présenté un projet qui s'est rapidement mis en place pour une phase test. Compte tenu de son intérêt pour cette pratique, le collaborateur a suivi une formation qui lui a permis d'asseoir un savoir-faire et de développer sa pratique. Aujourd'hui, une séance se tient avec Hindy chaque quinzaine et nous constatons à chacune d'elle les regards curieux des résidents, pleins de l'affection que le chien peut leur apporter. Les résidents ont également des petits gestes envers l'animal qui peuvent nous sembler insignifiants mais sont extrêmement surprenants compte tenu de leur pathologie médicale.

Les observations effectuées nous encouragent à développer l'activité sur les autres groupes de vie.

Géraldine MEHL, Directrice adjointe du PASA et Responsable du FAM et Grégory LESIEUR, Aide-soignant.



possède d'ailleurs un mini zoo permettant aux résidents de soigner les animaux sous le regard attentif du Responsable du zoo.

QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION ANIMALE ?

La médiation animale est une pratique professionnelle qui met en relation l'homme et l'animal, dans un but éducatif, pédagogique, thérapeutique ou récréatif. Des mécanismes qui favorisent la relation avec la personne se débloquent grâce à l'animal et aux stimulations sensorielles.

Les objectifs de la pratique peuvent être multiples : socialisation, dextérité, motricité fine, apprentissage des gestes de la vie courante comme le bossage des dents de l'animal par exemple, l'éveil de la curiosité, la stimulation de la mémoire, ... Grâce à l'animal les frontières entre handicap et normalité s'effacent doucement.

LA NAISSANCE DE LA MÉDIATION ANIMALE.

Au 18^e siècle William TUCKE, scandalisé par les conditions de vie des malades mentaux dans un asile d'aliénés de la ville de York en Angleterre fonda l'Institut York Retreat. Il



> DU SAPIN AU BAOBAB

FINIES LES VACANCES POUR LES PETITS DU QUARTIER DE SALY CAR-REFOUR EXTENSION, L'ÉCOLE EST FIN PRÊTE POUR LES ACCUEILLIR EN CETTE RENTRÉE 2014 !

Les travaux commencés au mois de février dernier ont continué et la construction de l'école s'est achevée à la fin du mois de juin.

l'électricité. Le Maire nous a également promis le terrain situé devant l'école afin d'agrandir la cour de récréation qui est un peu juste pour le nombre d'enfants prévus, vraisemblablement 150 pour les trois classes !!!! Quel effectif me direz vous, mais soyez rassurés, les petits sénégalais sont bien plus calmes que les petits français et le silence, par on ne sait quel miracle, règne souvent dans ces classes !!!!

L'école



Les deux trésoriers de l'association, Éric et Jacques étaient présents pour la remise officielle des clés au représentant de l'Éducation Nationale de M'Bour. L'école est à la fois fonctionnelle et esthétique : du carrelage au sol, de la peinture claire au mur, des placards, les toilettes pour les élèves dans un petit bâtiment derrière l'école, un peu d'aménagement extérieur avec quelques plantations pour agrémenter le tout. Un grand BRAVO à notre entrepreneur, Monsieur Ba-

Il reste encore à doter les classes d'un peu de matériel pédagogique. Nous en avons déjà ramené lors de notre séjour du mois de février dernier et comptons encore en acquérir après obtentions de subventions attendues.

VOYAGE HUMANITAIRE ET DE DÉCOUVERTE POUR 10 JEUNES DE L'IMPRO D'INGWILLER :

Une classe terminée



Dans le précédent bulletin, nous vous avons parlé de ce beau projet, à savoir le séjour au Sénégal de 10 jeunes de l'établissement d'Ingwiller. Le virus Ebola a eu raison du départ au mois de janvier qui devrait être juste retardé dans l'année.

Encore un grand MERCI à ceux qui nous soutiennent de près ou de loin et qui contribuent à la réalisation de ces beaux projets.

dou Gueye qui a conduit le chantier d'une main de maître et avec rapidité.

Le mobilier doit être fourni par l'Éducation Nationale, nous a assuré Madame Thérèse Faye, directrice des Cases des Petits au Ministère à Dakar, trois enseignants seront nommés à la rentrée du mois d'octobre pour les classes de Petits, Moyens, Grands. La Mairie de Saly prend en charge la construction du mur de clôture ainsi que l'eau et

Les toilettes des enfants



▶ ECOLE PRIMAIRE DE MARMOUTIER

Quelques changements depuis la rentrée 2014-2015 : en effet suite à la fusion des écoles maternelles et élémentaires, nous sommes désormais une école primaire à 17 classes soit au total 416 élèves ! Les nouveaux horaires (expérimentation Hamon) sont également entrés en vigueur : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin : de 8h15 à 11h45, lundi, mardi et jeudi après midi de 13h40 à 15h50.

De nouveaux enseignants sont arrivés et nous leur souhaitons la bienvenue :

Mme Hamm en charge de la classe de CE2/CM1, Mme Grémy qui complète Mmes Grutter (CE2) et Mme Achard-James (CM2), Mme El Founi, qui complète Mmes Chopard (MS/GS) et Fellrath (PS/MS).

Nous avons le plaisir d'accueillir également Mme Ackermann séverine, stagiaire CAP petite enfance.

D'autres sont partis vers de nouveaux horizons :

Mme Jungmann (qui avait les CE2 l'année scolaire dernière) a été nommée sur un autre poste,

Mme Euler (ATSEM) qui a fait valoir son droit à la retraite. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement !



DIVERSES INFORMATIONS :

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le vendredi 10 octobre. Félicitations aux nouveaux parents élus.

Les élèves du cycle 2 ont intégré le nouveau bâtiment le lundi 3 novembre. Que de belles salles de classe !

Mme Morgenthaler, directrice recevra désormais les parents dans le nouveau bureau (nouveau bâtiment). Pour joindre l'école, vous pouvez téléphoner au 03.88.70.62.44 ou par mail 0671126k@ac-strasbourg.fr

Quelques projets menés au cours du 1^{er} trimestre : visite de l'exposition de la Forge, participation à la semaine du goût, rencontre de rugby, sortie à Strasbourg, fête de Noël à la maternelle.

Bonne année scolaire à tous et à toutes !



Le départ en retraite de Mme Francine EULLER, ATSEM (aide maternelle) depuis septembre 1986, a été accompagné par un verre de l'amitié organisé en juillet dernier en présence de ses collègues, de l'équipe enseignante et d'élus de la communauté de communes. Bonne retraite Francine !

▶ LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Marmoutier a fêté ses 30 ans cette année. Fort de 43 membres, le Club maintient la forme !

Inscriptions auprès du Président M. Rémy GUTFREUND :
03 88 70 68 50.





20^e RENCONTRE EUROPÉENNE « UN MONDE D'AMIS » À SASBACH

Le samedi 5 Juillet de cette année 2014, notre petite équipe de quatre filles, Camille, Auriane, Emeline et Léa, est partie en Allemagne à Sasbach pour la 20^e rencontre européenne « *Un Monde d'Amis* ». Cette année, nous fêtons un grand anniversaire de ces rencontres initiées en 1994 par Roland Spether et par la ville de Sasbach. Nous avons vécu une semaine vraiment pleine d'émotions ! Dans le cadre de l'association *Communes Sans Frontières* et accompagnées par Gilles et Christophe, nous avons pu nous lier d'amitié avec les jeunes d'autres nationalités (allemands, italiens, tchèques, lituaniens, slovaques, néerlandais, polonais, hongrois, français) malgré le fait que nous ne parlions pas la même langue et malgré que les échanges en anglais



ou en allemand, nos seules langues en commun, étaient un peu balbutiants. Deux par deux, nous logions chez des familles de Sasbach : ceci nous a permis de faire connaissance avec deux gentilles familles que nous avons déjà prévu de revoir.

Lors de la rencontre, nous avons plusieurs activités qui ont renforcé nos liens : du canoë, des jeux de connaissances, des visites

(ligne Maginot, Strasbourg et Marmoutier). Comme chaque année, nous avons également réalisé un travail qui commémore cette semaine

passée ensemble, pas loin du travail fait lors d'une précédente rencontre à Sasbach. Ainsi, nous avons construit tous ensemble une allée de la paix : un poteau en bois représente chaque pays et, à l'aide d'outils forgés par Nico de la Forge de Marmoutier, chaque pays a pu réaliser un dessin sur son poteau. Ensemble, nous avons aussi déplacé brouette, râtelier et gravier pour décorer notre allée, y installer des bancs pour plus de convivialité, et y ramasser des feuilles mortes

qu'un automne à priori précoce avait déjà jetées au sol. Avec une météo pas superbe, tous ces travaux se sont faits sous



la pluie, mais, malgré tout, dans la joie et la bonne humeur. Mais un magnifique soleil a tout de même illuminé la cérémonie de clôture de la rencontre ! Pour marquer la fin de cette 20^e rencontre, une cinquantaine de Maurimonastériens, élus et membres de l'association *Communes Sans Frontières*, étaient venus nous rejoindre lors de cette fête de clôture ; pour certains, ce fut une découverte de voir les liens qui ont pu se créer en une semaine entre tant de jeunes de pays européens différents. Bien sûr, nous avons hâte de nous retrouver à nouveau tous ensemble, et, pourquoi pas, nous engager pour la prochaine rencontre l'an prochain à Mapello !

Léa, Emeline, Auriane, Camille



UN AUTEL SE DÉVOILE

A première vue la chapelle du cimetière, située près du centre historique de Marmoutier, le Quartier Saint-Denis, ne se distingue pas par son originalité et n'a rien de particulier. Pourtant en l'observant de près on découvre un lieu chargé d'histoire : celle de la

communauté villageoise installée à proximité du monastère pour exploiter les terres et les forêts de la riche abbaye bénédictine.

Si la visite de ce sanctuaire, dans le silence et la sérénité du repos éternel, force l'admiration, elle ne manque pas de soulever de multiples interrogations, tant sur son rôle, que sur son architecture et son aménagement. Construite à la même époque que l'abbatiale, la chapelle Saint-Denis révèle peu à peu quelques-uns de ses nombreux secrets. En y pénétrant on est surpris par la présence de deux autels, l'un positionné à l'est vers Jérusalem et l'autre au fond de la nef vers l'ouest, contrairement aux usages de la chrétienté.



La tradition populaire rapporte qu'en 1805, au moment de la destruction de l'ancienne église paroissiale, son retable fut conservé à la chapelle du cimetière, distante d'une cinquantaine de mètres. Pour mettre en valeur cette pièce exceptionnelle, quintessence de l'art pictural dans la haute vallée du Rhin à la fin du Moyen-Age, on lui attribua la place du maître-autel consacré à Saint Denis, qui lui fut remis contre le mur occidental (*ci-dessus*). Très affectés par l'inévitable démolition de leur église devenue vétuste faute de moyens pour la réparer, nos aïeux ont préféré déplacer cet autel à un endroit inhabituel, plutôt que de le vendre ou de le détruire. Cette initiative est révélatrice du profond respect du sacré et de la piété populaire au sortir de la période très agitée qui suivit la révolution française, «*da Angst und Noth allgemein waren*». On ne sait pas quand a eu lieu ce déménagement, les archives paroissiales et municipales restent muettes à ce propos.



Très sobre, ce majestueux autel baroque du XVIII^e siècle porte deux remarquables peintures. Au-dessus du tabernacle une représentation anachronique place Saint Denis devant «sa» chapelle de Marmoutier. L'artiste qui l'a peint a parsemé sa chasuble de croix grecques, ce qui fait dire à certains historiens qu'il y aurait eu confusion avec Denis l'Aréopagite d'Athènes converti par Saint Paul. D'après l'hagiographie des saints celui-ci a été brûlé vif, alors que dans ce tableau on distingue le billot et la hache de la décapitation de l'évêque parisien (*page précédente, en bas à droite*).



Par contre l'antependium, décor de la face antérieure de l'autel, est très intéressant. Il représente Saint François d'Assise recevant les stigmates du Christ sur le mont de la Verna (*ci-dessus*). L'iconographie, conforme au récit de la vie du saint, est directement inspirée de la fresque de Giotto di Bondone (1266-1337) dans la nef de la basilique d'Assise. Dans les deux œuvres on perçoit un décor identique : une montagne, un moine en prière et deux édifices religieux. Mais dans le tableau de Marmoutier apparaît un ensemble de deux bâtiments religieux d'une extraordinaire précision.

Le sanctuaire, situé à l'arrière-plan, est en tous points fidèle à la chapelle Saint-Denis du cimetière, jusque dans ses moindres détails : le clocheton, les fenêtres romanes, la porte d'entrée et une petite construction adossée au mur sud, probablement un ossuaire. De cet appentis aujourd'hui disparu, subsistent les trois corbeaux qui recevaient la poutre faîtière et deux anciennes ouvertures maçonnées.

Que représente le bâtiment au premier plan ? Selon toute vraisemblance nous sommes en présence de l'ancienne église paroissiale dont il ne subsiste aucune trace. Ici, la montagne de la Verna est remplacée par la colline du cimetière, le moine en prière qui accompagne François est présent, et les deux édifices italiens sont devenus la chapelle Saint-Denis et l'église paroissiale de Marmoutier. D'après l'âge de l'autel, l'auteur du tableau a connu cette église. Il l'aurait peinte telle qu'elle était avant sa destruction, près de la chapelle, au bord de la route de Singrist.

Cette représentation de l'ancienne église paroissiale de Marmoutier serait la seule et unique connue à ce jour.

Jean-Paul Lerch



➤ ASSOCIATION « COMMUNES SANS FRONTIÈRES »



LA MARCHÉ DU JUMELAGE : 67 KMS DE MARMOUTIER À OBERSASBACH !

Voilà le défi qui a été relevé le samedi 2 Août 2014 par un groupe allemand faisant partie des «Laufendhelfen». Au

groupe allemand, se sont joints deux courageux maurimonastériens : M. Jean-Paul Brucker et M. Francis Kalck.

Le vendredi soir, place de l'abbatiale, les joggeurs et cyclistes, ainsi qu'une délégation de tracteurs (les Schlepper- und Oldtimerfreunde) ont été accueillis en fanfare par l'École de Trompes du Pays de Marmoutier ainsi que par des élus et les membres de l'association « Communes Sans Frontières ». Tout le cortège a ensuite traversé le village pour rejoindre la salle polyvalente et y passer un moment convivial ainsi qu'une bonne nuit, forcément un peu courte !

Après un bon petit déjeuner, le départ a sonné à 7h, direction Obersasbach, malheureusement sous la pluie ! Le parcours était constitué d'étapes de 12 Km environ. Ces étapes permettaient à tous de se ravitailler et les joggeurs fatigués pouvaient éventuellement continuer à vélo ! Les moins téméraires étaient sauvés!

Et c'est ainsi que, sous un superbe soleil, tout le groupe est arrivé à destination dès 18h pour être accueilli officiellement dans le cadre de la traditionnelle fête du jambonneau grillé «Haxenfet». Une sympathique délégation de Marmoutier avait fait le déplacement en bus pour les rejoindre Place de Marmoutier à Obersasbach. Et après avoir pu déguster un excellent jambonneau et après avoir passé d'agréables moments pleins d'émotions, à minuit sonnante, nous avons quitté Obersasbach et nos amis jumelés.



Voir sur le site des www.Laufendhelfen.de des photos de ce week-end

➤ MARMOUTIER, TERRE TEXTILE

« Alsace terre textile » est un nouveau label attribué aux entreprises de cette filière dont au moins 75% des étapes de fabrication des produits sont assurées localement.

De par la qualité de sa production, la SNTM (Société Nouvelle de Tricotage Marmoutier) a pu bénéficier de ce label qui s'affiche depuis le 1er octobre 2014 aux entrées de ville et sur le site de l'entreprise.

La fabrication y est totalement intégrée, de la création à la finition, même la logistique. La société est spécialisée dans le tricotage circulaire à taille et la confection de vêtements de dessus, essentiellement féminins (elle en produit environ 200 000 par an). Elle travaille en cotraitance avec de grandes marques (Sonia Rykiel, Vanessa Bruno, Cotelac...), des grands magasins (Monoprix), fournit des boutiques de la région et propose aux particuliers son magasin d'usine ouvert du mardi au samedi.



➔ plus d'informations sur le site <http://www.alsaceterretextile.fr>

C'ÉTAIT EN FÉVRIER 2014, LE 16 !

Météo clémente, pour la période de l'année. Le départ de la cavalcade démarra comme prévu à 13h59... non... en fait quelques minutes plus tard ! Mais sans importance : la gondole de « Venise » était prête et toute belle avec à son bord « Maître Renard » de



M. Jean de La Fontaine à Venise, qui pagayait avec la « Cigogne » en guise de rame!! Peut être une revanche, un prêt pour un rendu, de la part de Maître Renard qui n'avait pas apprécié que son hôtesse la Cigogne lui servit un repas en un vase au long col !! Eh oui ! C'était le thème « déjanté » mais bien « carnavalesque » de 2014 : Les fables de la Fontaine à Venise.

Si le carnaval perdure à Marmoutier, c'est qu'il y a une volonté immuable à déjouer les difficultés, car il y en a toujours, à bousculer aussi, le cours des choses trop simples... C'est grâce à un bon groupe d'Amis de l'OMSLC, de la municipalité et ... de bénévoles citoyens, tout simplement. Un immense MERCI de surcroît cette année à Christèle de la mater-



latifs
Je tiens
t i o n s
la parade.

Nous accompagnaient bien sûr deux groupes musicaux qui ont animé de leur mieux cette manifestation : les « Gugge Gaiße » et la « Cra-paudière ». Sans tout ce petit monde, point d'amusement !

Cette journée: ... C'eût pu être une énième strophe de Jean de La Fontaine.

L'OMSLC/JLM

nelle, à Virginie du périscolaire de Allenwiller et surtout à notre grand Sébastien du périscolaire du bourg centre qui ont mis toute leur énergie avec leurs « bouts de choux » pour confectionner tantôt une « gueule » de renard, tantôt une cigogne, ou encore des petits chars re-

au thème... Merci, merci. à remercier également les quelques associa- qui ont joué le jeu en participant activement à



> LA GARDE NATIONALE À MARMOUTIER

La Garde Nationale est le nom donné lors de la Révolution Française à la milice de citoyens formée dans chaque ville, à l'instar de la Garde Nationale à Paris.

Avant la Révolution Française, il existait des gardes bourgeoises qui avaient pour mission de défendre les biens et les personnes.

La Garde Nationale est théoriquement composée de tous les Français âgés de 20 à 60 ans, mais la loi distingue le service ordinaire et le service de réserve, la répartition entre les deux étant faite par le conseil de recrutement de la commune, qui n'appelle au service ordinaire que ceux qui ont les moyens de supporter les frais d'habillement et d'armement et qui disposent du temps nécessaire pour le service. Aussi ne trouve-t-on dans le service ordinaire, le seul qui soit effectif, que des hommes aisés : ceci donne à la Garde son caractère de milice bourgeoise, rempart des propriétaires contre le désordre.

Force civile, elle est organisée dans chaque commune et placée sous l'autorité des maires, des préfets et du ministère de l'intérieur. Le refus du service est puni de quelques jours de détention.

Le 28 août 1871, suite aux événements de la Commune, fut votée la dissolution des gardes nationales dans toutes les communes de France.

Cette Garde Nationale était composée de 93 hommes de 20 à 60 ans de tous les métiers.

Le capitaine BOSCH Sigisbert, huissier, le Lieutenant BANGRATZ, François Antoine, clerc de notaire, un Sergent Major, un Sergent Fournier, 6 sergents et 12 caporaux avaient tous leurs ordres « LA GARDE NATIONALE » de Marmoutier. Le « Kommando » se réunissait dans l'ancien bâtiment de la « WACHT », la vieille maison du corps de garde et poste de péage (*Wacht und Zollhaus*). Cette ancienne maison du corps de garde de la ville de Marmoutier se trouvait près de l'« Oberthor », porte d'entrée côté Est et adossée au mur d'enceinte. La maison WACHT a été démolie avant 1820 afin de dégager entièrement la route et permettre un passage aisé et propre à « Son Altesse Royale le Duc d'Angoulême », fils aîné du roi Charles X. Après 1820 la maison « WACHT » fut reconstruite à l'emplacement où elle se trouve encore aujourd'hui. (voir photo).

La Garde Nationale de l'époque veillait sur la sécurité des citoyens et avait pour devoir de défendre les habitants de Marmoutier en cas d'émeutes et de veiller au bon ordre dans le bourg.

RICHIEZ Jean Claude de l'Université de Metz a publié une bibliographie sur « Le Juif, le forestier de l'État - L'affaire de Marmoutier ». Il cite : « Le 8 avril 1848, le Courrier du Bas-Rhin, journal des républicaines alsaciens, dénonce dans ses colonnes les actes indignes du Moyen Age ». Des violences antisémites se sont multipliées dans la région depuis quel-

ques semaines, notamment dans le nord-est de l'Alsace, avec comme épiscentre la petite ville de Marmoutier. Les manifestations antisémites y ont tourné à l'émeute. Dans la nuit du 6 au 7 avril, huit cents hommes ont dû être dépêché de Saverne, chef-lieu d'arrondissement, pour rétablir l'ordre. Arrivés à 3 heures du matin, ils y trouvent « la population prévenue, sous les armes, et décidée à faire obstacle par la force au cours de la justice (...) la troupe fut attaquée, des coups de fusil furent



tirés contre elle, elle se vit dans la nécessité d'engager le combat dans les rues de Marmoutier, et de repousser la force par la force. Le citoyen GLOXIN (à qui avait été confiée la direction de la répression) (...) se conduisit avec l'énergie et la décision que les circonstances exigeaient ; il marcha à la tête des troupes qui ripostèrent au feu des révoltés. Trois de ces derniers tombèrent sous les balles des soldats, sans qu'un militaire ne fût atteint. A cette vue, les insurgés se débandèrent et se réfugièrent dans les vignes ».

La Garde Nationale de Marmoutier était impliquée dans les émeutes qui sévissaient en 1848 en Alsace, notamment Brumath, Saverne, Hochfelden, Ettendorf, Neuwiller, Ingwiller, Truchtersheim et Grendelbruch. Les premiers incidents éclatent dans la journée du 28 février 1848 à Marmoutier. Une maison juive est pillée et dans la nuit qui suit une vingtaine de

maisons israélites sont dévastées.

Cette émeute et la répression qui s'ensuit seront l'amorce de nouvelles scènes de violence contre les Juifs de Marmoutier et Saverne au début du mois d'avril. Dans l'après-midi du lundi vers 14 heures, cinq à six cents villa-geois de Marmoutier et des villages environnants font ir-ruption dans Saverne pour demander la libération de leurs

concitoyens. Très vite des Savernois se joignent à eux. Vers 18 heures, alors que les autorités ont réussi à dégager la place devant la prison, des montagnards, des habitants de Marmoutier, drapeaux en tête, viennent grossir la masse des manifestants.

Le récit des événements de Marmoutier est extrê- mement sec, car lors des émeutes du 7 avril 1848 Marmou- tier avait à déplorer la perte de trois des leurs qui tombè- rent sous les balles des soldats, sans qu'un militaire ne fût atteint.

Après des recherches faites à la Mairie de Mar- moutier nous avons trouvé dans les registres d'état civil de l'année 1848 les actes de décès des trois tués du 7 avril 1848, à savoir :

- > FLEISCH Georges, âgé de 51 ans, cultiva- teur, époux de HAUSSER Jacobée, membre de la Garde Na- tionale de Marmoutier, décédé le 7 avril 1848 à 8 heures du matin.
- > CROMER Jacques, âgé de 51 ans, cultivateur, époux de LORENTZ Félicitée, décédé le 7 avril 1848 à 8 heures du matin.
- > MARX François Xavier, âgé de 15 ans, domesti- que, orphelin de père et de mère, décédé le 7 avril 1848 à 9 heures du matin.

Raymond BERSUDER

Vue de la Wacht



LE MUSÉE DU PATRIMOINE ET DU JUDAÏSME ALSACIEN

Le musée de Marmoutier fête Noël, avec une belle exposition consacrée aux « Noëls d'antan en Alsace ». En entrant dans le musée, vous pourrez découvrir la magie des fêtes d'autrefois, avec un sapin décoré comme dans le passé, une collection de jouets ou encore un calendrier géant de l'Avent pour les enfants (et les plus grands !). L'origine de la bûche de Noël vous sera également dévoilée, ainsi que l'histoire du fameux *Christkindel*. Les gourmands pourront quant à eux se plonger dans un ancien livre de cuisine où se cache la recette du délicieux *Weihnachtstollen*...

L'entrée est gratuite.

En décembre, le musée est ouvert : les dimanches 7, 14 et 21 décembre (10h-12h et 14h-18h) - En semaine sur réservation

Renseignements : Musée : 03 88 02 36 30 • musee.marmoutier@orange.fr
www.museedemarmoutier.fr • Président Bernard Hoff : 06 70 04 84 32
Office de Tourisme : 03 88 71 46 84 • ot-accueil@paysdemarmoutier.eu



> SPECTACLE DE MARIONNETTES

SPECTACLE DE MARIONNETTES : VENDREDI 5 DÉCEMBRE À 19H.

Au pays des neiges vit Glacieuse, la grande reine du froid. Comme chaque année, le merveilleux jour de la distribution des cadeaux pour les petits humains arrive ! Il est préparé avec grand soin par les lutins des glaces. Mais cette année, une révolte se prépare... Que s'est-il donc passé pour mettre en colère tous ces braves lutins ? Et pourquoi le grand ours blanc n'est-il pas là ?



A l'aide de ses deux conseillers, un majestueux pingouin et un drôle de phoque, la reine parviendra à rétablir l'harmonie au pays des neiges.

Ce spectacle bilingue est accessible à partir de 4 ans. Il est proposé en partenariat avec l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace)

A noter : La connaissance de la langue régionale n'est en aucun cas nécessaire pour

comprendre et apprécier ce spectacle.

Tarif d'entrée : un paquet de Bredele (petits gâteaux de Noël) qui seront partagés à l'issue de cette soirée.

Le nombre de places est limité, pensez à vous inscrire : 03.88.70.87.99 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

ÉCOLE DE MUSIQUE

La saison 2014-2015 a redémarré après un réajustement des horaires suite à la réforme scolaire.

Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet, professeurs de musique diplômés, proposent des cours d'accordéon, de clavier, de chant, de piano et de formation musicale. Ils sont ouverts aux élèves de tout âge et de tout niveau.

Pour les débutants, un cycle d'essai est proposé dès 5 ans. Pas de solfège préalable, l'enfant pratiquera l'instrument dès le 1er cours.

Un jardin musical permet aux petits de 3-4 ans de découvrir l'univers musical de manière ludique.

Les activités en dehors des cours sont multiples. L'école de musique participe régulièrement à la fête de la musique, de Noël ainsi qu'aux animations du Pass-Loisirs. Elle obtient également d'excellents résultats sur le plan régional et national dans le cadre de concours.

Pour tout renseignement ou pour suivre l'actualité de l'école : 06.08.49.45.85. ou www.danieljurquet.com



> DERNIÈRE MINUTE... 3 CHAMPIONS DE FRANCE EN PIANO !

La délégation de l'école de musique revient de Rungis, où 7 élèves représentaient Marmoutier lors des finales de la Coupe de France des E.M.A (Écoles de Musiques Associées).

Un palmarès jamais atteint jusqu'à présent par l'école maurimonastérienne, puisque les 7 protégés d'Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet ont réussi à se classer.

- Marie Diebolt, Arthur Verdet et Colin Verdet remportent chacun une Coupe de France en piano.
- Jocelyn Loux est vice-champion de France avec une 1^{ère} plaquette or.
- Clara Lamotte, Morgane Grutter et Léa Stœcklin décrochent respectivement la 2^e plaquette or et deux 4^e plaquettes or.



> A L'OCCASION DU LANCEMENT DU NOUVEAU CD DES AMIS DE L'ORGUE SILBERMANN DE MARMOUTIER

Le 31 août 2014 se sont closes les 14^e Estivales de l'orgue Silbermann. Les Amis des orgues sont reconnaissants envers tous les organistes qui ont joué pendant ces Estivales et qui ont transmis leur passion avec une très haute qualité musicale. L'intérêt des nombreux auditeurs ne se dément pas, encourage notre association à reconduire d'année en année ces Estivales de l'orgue Silbermann maintenant bien connues dans le monde des amateurs d'orgue. L'année prochaine on en sera déjà à la 15^e édition ! Mais en ce dernier concert des estivales 2014 de nombreux mélomanes se sont déplacés pour écouter deux artistes très complémentaires : la soprano Maïlys de Villoutreys et l'organiste Damien Simon. Ils ont présenté un programme où le chant se mêle subtilement à l'orgue. Toute cette poésie et cette magie qui s'en dégage, les auditeurs pourront les retrouver sur le tout nouveau CD qu'il leur a été possible d'acquérir à l'issue du concert.

Les Amis de l'orgue ont contribué à la réalisation de l'ensemble de ce CD et ceci dans le cadre du 60^e anniversaire de la création de leur association. Ce CD ne pouvait mieux tomber. Ils sont très reconnaissants aux deux artistes d'avoir permis cet événement et d'avoir mis tout leur amour de la musique et leur art dans cette oeuvre commune.

Monsieur le Curé Florent Fritz et la paroisse St Etienne de Marmoutier ont soutenu ce projet et accepté l'enregistrement en journée malgré les perturbations qu'il a entraîné pour l'ouverture de l'abbatiale

à certaines heures de la journée. Le président de la communauté des communes de Marmoutier et de la Sommerau, Monsieur Jean Claude Weil a permis aux Amis de l'orgue de profiter du savoir faire et de la compétence de la chargée de comm, Madame Caroline Fiore qui a produit un travail remarquable d'infographiste. Pour la confection du livret et du digipack ils ont pu puiser dans le formidable fond photographique concernant l'abbatiale avec l'orgue et réalisé par Monsieur Jean Paul Lerch.

L'étroite collaboration avec l'office de de tourisme qui dure depuis des années et son dynamique président JP Volklinger a été un des éléments déclencheurs de cette formidable aventure qu'a constituée la mise en route de ce CD ainsi que sa réalisation. Cet enregistrement a également profité du magnifique travail de relevage effectué en 2009-2010 par l'équipe du maître facteur d'orgue, monsieur Quentin Blumenroeder et plus particulièrement de son appui technique lors de cet enregistrement. M. Jean-François Felter, directeur du son a réalisé une prise de sons tout à fait remarquable. Il a tout mis en oeuvre pour que ce projet réussisse et aboutisse dans les meilleurs délais.

Tout a été réuni pour faire de cet enregistrement un événement exceptionnel dans la vie de notre association mais aussi dans le monde de l'orgue où les orgues Silbermann de Marmoutier tiennent une place privilégiée.

> GOSPEL À L'ABBATIALE

L'abbatiale était comble ce 12 octobre pour le concert des Sun Gospel Singers et de la chorale Gospelchor de Saarbrücken. Les choristes, sans distinction d'âge ou de nationalité, participent également à des projets humanitaires (construction d'un espace culturel au Cameroun, création d'une école de musique au Togo) auxquelles ils consacrent les recettes de leurs spectacles.

Photo Grad



> GRAFF ART

Du 14 au 18 août dernier, deux jeunes artistes, Manohar Martins et Guillaume Lelong, étudiants en section d'art appliqué, ont offert à la ville de Marmoutier un graff géant sur le mur du terrain de foot synthétique (près des terrains de tennis, derrière la gare). Plus de soixante bombes de peinture ont été nécessaires à la réalisation du graff. Durant cinq jours, sans relâche ils ont travaillé sous la pluie afin de pouvoir présenter leur oeuvre aux habitants et aux élus locaux qui ont bien voulu leur faire cet

honneur le 18 en début de soirée.

Le thème retenu a été la guerre 1914-1918. Le graff n'est pas une scène complète qui fige un instant précis de cette guerre (à la manière d'une photographie) mais DES scènes qui symbolisent, pour eux, cette époque.

Ce graff reste une interprétation tout à fait personnelle des artistes de la Grande Guerre, ce qui les a touchés, bouleversés, marqués.

La proposer à cet endroit n'est pas un choix anodin. En effet, les artistes



souhaitent que leur génération se souvienne qu'à une époque pas si lointaine, les jeunes de leur âge n'échangeaient pas des balles de foot, mais les balles de fusil... La scène vous expose... Des avions qui ont été utilisés pour la première fois comme « outil » de guerre des « zeppelin »

Les « gueules cassées ». Un Obus. Un soldat avec masque à gaz qui vous tend sa main. On remarquera aussi les reflets dans le masque : d'un côté la mort et de l'autre le « vampire » assoiffé de sang. A côté de lui un soldat sortant de la tranchée pour tirer...

Le graff central, l'éclatement du nom « Waser » (nom d'artiste de Guillaume) symbolise l'éclatement du monde, de l'Europe, de la France, des familles et des individus : il y a eu un AVANT et un APRES 14-18. Vous êtes tous invités à venir découvrir au fur et à mesure des détails et en deviner la symbolique. (Voir aussi les articles parus dans les DNA des 17 et 21 août). Rejoignez les artistes sur Facebook : leurs pages Waser pour Guillaume et Intox pour Manohar.

> LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ.

ÔDE AUX ARBRES REMARQUABLES

Le dimanche 22 juin, les associations «La Forge» et «Le bonheur est dans le pré» se sont unies pour faire découvrir, à 80 personnes, le monde des arbres remarquables à travers une balade résolument pittoresque et poétique, intitulée : « AUX ARBRES ETC. »

Un temps idéalement ensoleillé étant de la partie, ce fut, pour les participants, la plus agréable des opportunités pour profiter pleinement de cette sortie, guidés par deux passionnés des arbres : Jean Braud, vice-président de «Bois et Forêts» et membre du comité technique des arbres remarquables du Conseil Général, et Robert Luttmann, membre du «Bonheur» et spécialiste des cormiers.

Partis du Willerholz au Sindelsberg sur les hauteurs de Marmoutier, les participants ont eu trois heures durant le loisir de pouvoir découvrir et admirer des chênes sessiles, des ormes champêtres, des cormiers bi voire tricentenaires, véritables monuments naturels.

En introduction de cette balade, Francisca et Coralie ont dansé corps à corps avec les arbres, puis un hommage gourmand a été rendu à un cerisier ployant sous ses fruits vermeils par la plasticienne Pascale Frey, véritable femme-cerise arborant une magnifique parure mariant tiges végétales tressées et noyaux de cerises. À l'étape suivante, les troubadours, Sylvain et Catherine Piron-Paira, s'accompagnant d'instruments anciens, ont entonné joyeusement quelques chansons traditionnelles reprises par un public conquis sous un chêne sorti tout droit

d'un film fantastique.

La promenade s'est poursuivie jusqu'à l'ombre bienvenue d'un cormier sous lequel les promeneurs ont découvert les habiles créations en bois tourné de Patrick Bourgon. Un peu plus loin, sous une cascade de rubans blancs accrochés aux branches du plus vieux cormier du ban communal, Johanne et Tarek ont emmené les participants dans leur monde lyrique et poétique. C'est ensuite en musique que les groupes ont cheminé jusqu'au cormier dit « Napoléon », écrin idéal pour l'exposition des dessins d'Iwona Chardel, présidente de la Forge, et de ses élèves.

Cette halte fut agrémentée par la déclamation des poèmes de Huguette Wolf, membre du Jardin des poètes de La Petite-Pierre. Certains extraits transcrits sur des banderoles s'envolaient sous la brise, pendant que dans l'assistance, quelques-uns s'essayaient à croquer l'arbre majestueux.

Pour la dernière halte, à la lisière de la forêt, Catherine et Sylvain accueillirent les promeneurs en leur offrant un intermède alliant contes, chants et accompagnement musical.

En guise de conclusion à cette singulière randonnée, les participants se sont retrouvés dans le parc du Willerholz autour du verre de l'amitié.

« C'est la plus belle journée de ma vie ! » Cette réflexion de Tim, 6 ans, illustre bien l'ambiance qui régnait tout au long de cette balade-hommage à la nature.

Ce jour-là, le bonheur était assurément dans le pré... et dans la forêt!

A quand la prochaine édition ?



LES IMPRESSIONS DE PASCALE FREY, ARTISTE PLASTICIENNE :

Quelles ont été vos motivations pour participer à cette manifestation ?

« J'ai été touchée par ce projet pour ce lien entre la nature et l'art. Y participer, c'était pour moi, plonger dans les émotions que j'éprouve en pleine nature, à son contact... et donner à voir et à ressentir. La richesse de cette balade a été de faire partie d'un tout : plusieurs artistes étaient à l'œuvre dans le lieu avec leurs médiums et leurs approches sensibles. Et, comme nous nous étions rencontrés plusieurs fois au préalable, nous savions dans quoi nous emmènerions le public, ce que ce dernier rencontrerait... »



LES ARBRES REMARQUABLES

Parmi les critères définissant un arbre remarquable, on compte grosseur, hauteur, espèce rare, arbre historique ; impact paysager, beauté, forme originale. Le plus souvent, ces arbres cumulent plusieurs de ces critères.

Il existe plusieurs niveaux de « remarquabilité » : départemental, national, international.

Le ban de Marmoutier compte quelques arbres remarquables de niveau national, une trentaine de cormiers, et une trentaine d'autres essences (chêne, tilleul, châtaigniers, fruitiers, ormes champêtres...). L'objectif de la commune est de recenser les arbres, d'en sensibiliser les propriétaires et de les protéger en les faisant figurer au PLU. Depuis 2013, le conseil général a lancé une campagne de recensement des arbres sur le Bas-Rhin.

Contact : emmanuelle.planchon@cg67.fr.



CLUB VOSGIEN DE MARMOUTIER

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis de Sasbach dans le cadre de notre jumelage.

Nos responsables Danielle et Denis avaient concocté un circuit adapté à tous les personnes et permettant de se retrouver dans un endroit abrité en cas de pluie. Le circuit nous a menés dans les Vosges Moyennes dans la région de DAMBACH, et le club Vosgien de la cité, avec en tête son Président Benoît MESSMER, ancien citoyen de Marmoutier, nous a mis gracieusement à disposition leur chalet.

C'est là que le groupe s'est retrouvé pour se restaurer. Au menu : gâteaux salés, sucrés, petits toasts au Munster etc., préparés par les membres de l'association de Marmoutier. La boisson était offerte par le club et tout le monde a pu se rassasier avant de repartir de bon pied sur le chemin du retour.

MODERNISATION DE NOTRE SECTEUR :

Après la Gloriette du Geisfelswasen et la mise en place d'un banc au Geisfels, nous avons entrepris de réinstaller un banc à la Table des Géants. Ce banc a été rénové par notre menuisier Paul. Une équipe s'est déplacée sur le site avec tout le matériel nécessaire et a procédé

à sa mise en place. Quelques promeneurs, intrigués par nos travaux, nous ont remerciés pour le travail fourni par le Club Vosgien. Encore merci à Paul et à l'équipe qui a installé ce banc.

Pour les deux années qui vont venir, notre comité a décidé de procéder au renouvellement du balisage du secteur du Thannenwald. Le balisage de tous les autres sentiers du secteur sera également revu. Ces changements sont nécessaires pour adapter notre offre à la demande des randonneurs, ainsi qu'à la charte de la Fédération. Une fois les sentiers définis, ces derniers figureront sur la prochaine carte de l'IGN.



Mois de décembre

Mois de la chance

Association des Commerçants
et Artisans de Marmoutier

ZUNFT

★ Profitez de la zone bleue avec des disques pour un stationnement gratuit de 90 minutes (jours ouvrables de 9h à 19h)

★ Du 1er au 24 décembre 2014
Venez gagner le gros lot, un écran plat ou de nombreux bons d'achat

★ 15 - 30 - 75 euros

PARTICIPANTS

★ Chaussures DESSERT
★ Coiffure Aquar'elle
★ Garage HOUZELLE
★ Poterie ERNENWEIN

★ Maxi Pizza
★ Photos GRAD
★ Restaurant Aux Deux Clefs

★ Tirage unique: le 5 janvier 2015
★ Affichage des résultats dans les magasins. Chaque gagnant sera avisé personnellement.

★ Magasins ouverts de 14h à 18h les dimanches 14 et 21 décembre 2014

Le village de Noël à Marmoutier

Samedi 13 et Dimanche 14 décembre 2014



Retrouvez sous le chapiteau et place de l'abbatiale:

Les exposants, la vente de sapins, des animations contes, la crèche vivante, des démonstrations artisanales et culinaires, le père Noël sur sa calèche, Mélodies pour Gourmets, exposition, ...

Renseignements : Office de Tourisme du Pays de Marmoutier - Tél. 03.88.71.46.84 - www.marmoutier.net





GRUPE MÉDICAL DES DOCTEURS LETT ADES ET JOLIVET
21, rue Neuve - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 66 57

DOCTEUR CLÉMENT GÉNY
24, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 71 41 23

DOCTEURS MESSMER et TSOUKAS
8A, rue de Schwenheim - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 05

DOCTEUR CLAUDIA ZILLOX-WENDLING
46 A, rue du Mal de Lattre de Tassigny
Marmoutier - Tél. : 03 88 70 80 99

CABINET DENTAIRE DES DRS SCHOEFFLER ET WALCK
8, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 67 36

CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS SCHMITT - FORESTI ET SCHNEIDER
33, rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 05

ANNE & CHRISTOPHE DETREILLE MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 82 81

CABINET D'INFIRMIÈRES-INFIRMIER
89, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.43.16

CABINET D'ORTHOPHONIE VILLEMEN ET ULLMANN
1, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 88 99

GARDE ET AIDES A DOMICILES POUR PERSONNES DÉPENDANTES
2, rue du Vieil Hôpital - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 23 10

PHARMACIE BROCKERS
15, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 38

CAISSE D'ÉPARGNE
23, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 08 20 320 021

CRÉDIT AGRICOLE
14, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 66

CRÉDIT MUTUEL
33, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 0 820 894 756

LA BANQUE POSTALE
17, rue Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 03 22 31

Roland RUNTZ Électricité
18, rue Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03.88.70.65.97

Dany BURGER Sanitaire-ferblanterie-chauffage-carrelage
37, rue du Griffon - Marmoutier - Tél. : 06 31 21 60 00

RAMONAGE J.-L. et C. KAUFFENSTEIN
42, rue Principale - 67700 Otterswiller
Tél. : 03.88.91.66.72

Menuiserie KLEIN Menuiserie Ebenisterie d'Art
1, rue de la Gare - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 31

Christophe RICHERT Menuiserie-ébenisterie d'art
2a, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03.88.71.45.79

BET fluides SOLENTIS Sébastien FREREJOUAN
14, Quartier Saint-Denis - Marmoutier
Tél. : 03 88 00 03 70/06 50 81 07 97

Léonard SCHAEFFER - Peinture
6, rue Saint-Quirin - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 63

Joseph ZUBER Charpentres, Couverture, Zinguerie
17, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 66

Manuel ISCHIA Parquets, revêtements de sols
15, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 63 52

AUTO-ÉCOLE HUBERT
27, rue de l'Hôpital - Marmoutier - Tél. : 03 88 03 21 81

GARAGE C.Z. AUTOS
46, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 89 89

GARAGE ADAM
4, R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 10

GARAGE HOUZELLE
R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 55

INFORMATIQUE DE L'EST
54, rue du Couvent - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 16

SECRETS DE FÉE Couture, Retouches
Atelier/Vente : 6, place du Général de Gaulle
Marmoutier - Tél. : 06 86 70 07 22

Etienne GANTZER Boucherie-charcuterie, traiteur
9, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 88 28

Blanche HERTSCHUH Alimentation générale
12, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 52

ACB Informatique Albrecht Christophe
38, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 09 53 25 46 50 - <http://acbinformatique.free.fr>

Patrick JANES Boucherie-charcuterie, traiteur
41, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 26

Jean-Paul ADAM Boulangerie, pâtisserie
11, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 44

LA GOURMANDISE Boulangerie, pâtisserie
43, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 87 87

MAXI PIZZA Pizzas et tartes flambées
18, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 83 76

COIFFURE AQUAR'ELLE
2, rue du Mal Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 61 00

COIFFURE STAUB
7, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 52

PASSIONA COIFFURE
16, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 89 5

COIFFURE POINT
Centre commercial Rond-Point - Marmoutier
Tél. : 03 88 71 44 00

ELLE Esthétique Institut de beauté
22, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.40.29

Francis DESSERT Chaussures
29, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 51

Francine SPOHR Tabac, presse, loto
19, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 86 80

Salomé SCHNEIDER Bazar
1, rue du Colonel de la Horie - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 37

Claude ERNENWEIN Poterie d'art
78, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 50

Jean-Louis GRAD - PHOTOGRAPHE
50, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 02

PHOTO PEDRA
Photos mariage, scolaire, portrait à domicile
13, rue du Plan - 67 440 Marmoutier
Tél. : 06 68 12 91 27/03 88 70 66 98 - PEDRAB@FREE.FR

BORNI David Maître plâtrier
2, Route Nationale - Marmoutier
Tél. : 03 88 91 39 67 - Fax 03 88 91 84 46

BAR RESTAURANT PMU À LA CHARRUE
31, rue du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 37

HÔTEL - RESTAURANT À LA COURONNE
1, rue du Mal de Lattre de Tassigny Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 32

HÔTEL - RESTAURANT AUX DEUX CLÉS
30, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 08

RESTAURANT LE GOURMET
1, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 02 32 11

TB INFORMATIQUE
Services informatiques pour particuliers et professionnels
22-22a, rue du sergent Hoff - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 68 36 - www.tb-informatique.fr

PLOMBERIE BURCKEL Tous travaux
d'installation et dépannage sanitaire et chauffage
Conception de salle de bains
66, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 06 69 03 67 67 - plomberie.burckel@gmail.com

FLORE ET SENS Créations Florales
20, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 09 52 72 18 60

TRICOTAGE MARMOUTIER (magasin d'usine)
28 rue du 22 Novembre- Tél 03 88 71 48 00
Ouverture du mardi au vendredi 9h-12h/14h-17h30
Samedi : 9h à 18h

DÉSAMIANTAGE - TDA
13 rue Gutleutfeld-Marmoutier
Tél. : 03 88 70 53 99 - www.tda67.com

GRISSMER MICHAEL ET DIAS PAULA
Agents de proximité et conseil en immobilier
à Marmoutier
0686169360 / 0659927836